

Eau, assainissement, électricité et téléphone au même guichet

Dossier de la rédaction de H2o
February 2014

Les

entreprises installées au Sénégal peuvent désormais accéder aux réseaux d'eau, d'assainissement, d'électricité et du téléphone en déposant une seule demande à l'Agence chargée de la promotion des investissements et des grands travaux de l'État - APIX. La Société nationale d'électricité du Sénégal (SENELEC), la Sénégalaise des eaux (SDE), la Société nationale des télécommunications (SONATEL) et l'Office national de l'assainissement du Sénégal (ONAS) ont signé avec l'APIX un protocole d'accord de la procédure fusionnée des demandes de raccordement. La mesure rentre dans le cadre de la politique d'amélioration de l'environnement des affaires au Sénégal menée par l'APIX. Elle permettra de réduire de 245 à 200 jours les délais requis pour raccorder les entreprises aux réseaux d'assainissement, d'eau, du téléphone et d'électricité, a déclaré le directeur général de l'APIX, Mountaga Sy, lors de la cérémonie de signature du protocole d'accord. Grâce à ce protocole d'accord aussi, les procédures à suivre par une entreprise voulant se faire raccorder à ces quatre réseaux passent de 14 à ... 12.

Agence de Presse Sénégalaise (Dakar) - AllAfrica 15-01-2014